

*Questionnaire aux listes candidates*  
**Avenir de l'enseignement musical à Locmiquélic**

**Liste Avec et pour Locmiquélic – Eric Paturel**

**1) Place de l'école de musique**

*Egalité d'accès, collaboration inter-institutionnelle, enseignement artistique de qualité, développement de la pratique amateur, contribution au développement culturel des territoires, coopération avec l'Éducation Nationale, ouverture à tous les publics...*

*De nombreux éléments qui permettent à l'école de musique Sonam' d'être reconnue par le département comme une structure assumant une mission de service public.*

**Quelle est votre vision du rôle, sur notre territoire, d'un opérateur culturel en matière d'Enseignement Artistique?**

✓ **Question 1 : notre vision**

- Permettre la formation des jeunes (apprentissage, pratique collective)
- Permettre une pratique amateur pour petits et grands
- Animer le territoire ou participer aux animations du territoire en lien avec institution et associations

**2) Soutien financier mutualisé**

*Il y a deux ans, le besoin financier minimum, partagé entre 6 communes, a été évalué à 48 000 € / an. Cette somme est calculée en fonction du nombre d'habitants et du nombre d'adhérents ( et peut donc légèrement évoluer en fonction de ces critères). **Dans ce projet collectif, la participation financière demandée à votre commune est de 9 494 €.***

*Le montant collectif de 48 000 € représenterait toujours moins de 18 % du budget global\*. Une progressivité annuelle de 5% et une pluri-annualité (3 ans) seraient des éléments importants.*

*Cette convention permet des tarifs préférentiels pour les mineurs résidents des communes conventionnées.*

*\* : contre une moyenne de participation communes EPCI sur les établissements associatifs de 30% en Morbihan (60% dans une étude nationale)*

**Si vous étiez élus, adhérez-vous à cette convention ?**

*Nous sommes conscients du besoin d'un financement de la part des EPCI et des communes.*

*Or sur notre budget communal, **nous n'avons pas la possibilité de faire mieux que ce qui a été versé en 2025**...tout est priorité : la réfection des voiries (mètre par mètre ! elles sont toutes cabossées), l'entretien des immeubles communaux (encore une nouvelle fuite dans la toiture de l'artimon ..de l'école Ty Douar ... ) , du mobilier, des sanitaires, la réfection de l'éclairage publique,*

*....*

*Il y a de très nombreuses contraintes pour notre petite commune et obligation d'établir des priorités. D'où la demande de soutien financier à Lorient Agglomération dans le cadre de sa nouvelle*

compétence culture. A ce jour pas de soutien obtenu.

**Conclusion : peut-être faudra -t-il penser à un développement plus modeste pour SONAM ?**

### **3) Infrastructures**

*L'école de musique travaille actuellement dans des locaux qui sont souvent inadaptés (acoustique, dimensions, usages,...) alors que sur d'autres territoires, les locaux d'enseignement artistique sont généralement aménagés pour cette fonction.*

**Vous engagez vous à améliorer les conditions d'exercice dans les locaux?**

Dans la mesure du possible, oui

### **4) Publics empêchés**

*Nous développons un travail sur l'inclusion. Pour cela, nous avons besoin de coopération pour développer un réseau "Culture et inclusion".*

**Souhaitez vous y prendre part ? Comment pourriez-vous y contribuer ?**

à priori, oui (?)

### **6) Communication**

*L'école de musique a besoin de coopération dans sa communication.*

**Vous engagez-vous à intégrer dans la communication municipale des éléments d'information de l'activité de l'école de musique en tant que projet partagé ?**

oui bien sûr

### **3) Partenariats établissements scolaires**

*L'école de musique a, depuis plusieurs années, un Projet mutualisé pour la musique à l'école permettant l'intervention d'un musicien intervenant "dumiste" diplômé et agréé pour mener des projets co-construits avec les équipes enseignantes et en lien avec l'Education Nationale. Co-financés par le Département et un mécène, ce projet est majoritairement financé par les communes.*

**Vous engagez vous à participer pour les établissements qui souhaitent intégrer ce projet?**

Si les écoles veulent y participer, nous soutiendrons

*Nous pouvons co-construire des projets plus ambitieux pour des classes ou écoles spécifiques, mettant plus de découverte, de connaissance et de rencontres (initiation instrumentale, orchestre à l'école, etc..).*

**Souhaiteriez vous développer ces projets sur votre commune?**

Développer davantage en milieu scolaire : uniquement si c'est la demande d'un collectif d'enseignants